

Europe et régions : une coopération indispensable



DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 02/07/2012

Echanges entre Staffan Nilsson et Alain Even

Staffan Nilsson, Président du Comité économique et social européen, et Alain Even, Président de CESER de France évoquent les priorités de leur présidence, analysent le rôle des acteurs de la société civile dans la prise de décisions publiques et définissent l'importance d'une collaboration entre les différentes instances consultatives existantes.

Quelles sont les priorités (ou les objectifs) de votre présidence ?

Staffan Nilsson : L'esprit que je souhaite insuffler dans mon mandat se retrouve dans le message suivant : « Mobilisons- nous pour une Europe durable ». À l'heure où l'UE doit réaliser des choix stratégiques à long terme et apporter des réponses politiques réalistes, et ambitieuses, aux défis économiques et sociaux de l'Europe, j'ai décidé de faire de la durabilité – au sens large du terme – et de l'engagement envers les Européens les éléments phares de mon programme. Une croissance et des emplois durables pour financer nos modèles sociaux européens et promouvoir nos intérêts et nos valeurs sur la scène internationale, ainsi que le retour de la confiance des citoyens dans l'UE et leurs gouvernements sont les clés de l'avenir de l'Europe. Parmi mes priorités figurent également le renforcement du rôle de la société civile dans le processus européen, la notion d'Europe durable au sens large et la croissance verte, ainsi que la solidarité avec le monde en développement.

Alain Even : L'Assemblée « CESER de France » est composée de 31 membres, c'est un lieu d'échange et de partage précieux. Je tiens à ce que chaque CESER puisse exprimer lors de nos réunions mensuelles ses réalités diverses et ses spécificités propres. Par ailleurs, ma mission est de promouvoir et de porter la voix des CESER et d'accroître notre capacité d'influence auprès des instances nationales. Enfin, sur des sujets d'intérêt interrégional déterminés par notre assemblée, des groupes de travail thématiques sont mis en place, avec, quand l'actualité l'exige, la production de positions partagées.

Quel regard portez-vous, chacun à votre niveau, sur la place de la démocratie consultative dans la prise de décision publique ?

Staffan Nilsson . La participation de la société civile au processus décisionnel est plus indispensable que jamais en Europe. Pour qu'elles soient correctement mises en oeuvre, toutes les politiques et les décisions prises par le monde politique ont besoin du soutien des partenaires sociaux et des autres acteurs de la société civile. Le traité de Lisbonne le reconnaît officiellement. Pour la première fois, les institutions sont tenues de donner à la société civile et aux associations représentatives la possibilité d'exprimer leurs points de vue et de participer à un dialogue ouvert, transparent et régulier. En conséquence, sous ma présidence, le Comité développe activement son rôle et ses relations avec les autres institutions et entend explorer davantage encore les possibilités de dialogue. Une approche plurilatérale de l'élaboration des politiques est une démarche que nous adoptons, encourageons et promouvons.

Alain Even. Notre association a été mise en place en 1983 afin de défendre le bilan des CESER créés dix ans plus tôt, de valoriser le principe de nos institutions et la forme de notre expression au niveau régional. Aujourd'hui, je considère que le principe de nos assemblées placées auprès de l'exécutif participe d'une démocratie moderne et permet une meilleure préhension de l'ensemble des dimensions dans la préparation des décisions politiques.

Comment qualifieriez-vous la collaboration entre les différentes instances consultatives existantes sur les plans régional, national et européen ? Quelles améliorations peuvent y être apportées ?

Staffan Nilsson : Cette collaboration était nécessaire, elle est devenue indispensable aujourd'hui. D'abord, parce que l'Europe est devenue un marché intérieur très actif et une réalité tangible en ce qui concerne les échanges quotidiens entre des millions d'entreprises, de travailleurs, et d'associations. Ensuite, pour faire face à la crise, tous les niveaux et tous les acteurs doivent se coordonner afin de prendre rapidement, ensemble, des mesures destinées à relancer la croissance et l'emploi en Europe. À titre d'exemple, le CESE européen et le CESE français ont souhaité renforcer leur coopération de manière à coordonner plus étroitement leurs priorités d'action. Le CESE coopère également avec le Comité des Régions, lequel relaie efficacement les intérêts des territoires. Que ce soit au niveau européen, national, régional voire local, la force de la société civile réside dans ses ramifications solidement ancrées dans la réalité du terrain. Pour que les politiques soient efficaces, nous devons assurer une capillarité de l'information. Elle est essentielle pour obtenir l'adhésion des citoyens au projet européen, alors même qu'une forme d'euroscpticisme se développe un peu partout. Or, l'Europe fait partie des solutions, pas des causes... Rapprochons-nous des citoyens ! Ma conviction est que la société civile organisée doit jouer un rôle essentiel. Les dirigeants européens ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, puisque le traité de Lisbonne consacre le rôle du CESE et du Comité des Régions en tant qu'intermédiaires privilégiés entre les citoyens et les institutions européennes. Ces instances consultatives sont nécessaires au bon fonctionnement des démocraties modernes et apportent une dimension de démocratie participative qui vient compléter la démocratie électorale. Et c'est la raison pour laquelle notre Comité continuera à privilégier des liens forts avec le réseau des conseils économiques et sociaux nationaux afin que leurs préoccupations soient entendues par les institutions européennes.

Alain Even Ici encore, la relation d'échange reste primordiale et à tous les niveaux : territorial, national et européen. Aujourd'hui, la collaboration entre le niveau régional et national est un fait établi et je m'en réjouis. Reste à construire une véritable articulation au niveau européen afin de faciliter les échanges. Il faut que chacun puisse partager ses thématiques de

travail, éventuellement demander un avis quand le sujet nécessite des éclairages territoriaux ou supranationaux.